



LAFFORT

l'œnologie par nature

<p align="center">FICHE DE DONNEES DE SECURITE Annexe II directive (CE) 1907- 2006 CHARBON ACTIF SUPRA 4, CHARBON ACTIF EXTRA</p>
--

Date: 21/06/2010

Page: 1/2
Ind. Rev: 8

1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

- 1.1 Identification de la substance/préparation : **CHARBON ACTIF SUPRA 4, CHARBON ACTIF EXTRA**
1.2 Utilisation de la substance/préparation : Charbon actif destiné au détachage des mouls et des vins. Produit soumis à réglementation.
1.3 Identification de la société/entreprise : LAFFORT OENOLOGIE- B.P. 17 - 33 072 BORDEAUX CEDEX
Tel: 05.56.86.53.04 Fax: 05.56.86.30.50 info@laffort.com www.laffort.com
1.4 N°téléphone d'appel d'urgence : Centre Anti-P oison de Bordeaux: 05.56.96.40.80.
ORFILA : 01 45 42 59 59

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets néfastes pour la santé: effet desséchant.
Effets sur l'environnement: en l'état, ce produit ne présente aucun risque spécifique pour l'environnement.
Dangers physiques et chimiques: Produit combustible.
CLASSIFICATION DU PRODUIT: NON REGLEMENTE (Directive 67/548/CEE modifiée).

3 - COMPOSITION – INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique usuel : Charbon activé.
N°CAS: 7440-44-0
N°EINECS : 264-846-4

4 - PREMIERS SECOURS

- En cas d'inhalation: si forte inhalation, amener le sujet à l'air libre.
- Contact avec les yeux: Laver immédiatement et abondamment à l'eau, en écartant les paupières, pendant au moins 15 minutes (afin d'éliminer les poussières). Consulter un ophtalmologiste.
- Autre informations: Enlever les vêtements souillés, les brosser puis les soumettre à un lavage particulier.

5 – MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés: mousse
- Moyens d'extinction déconseillés: eau dans les locaux fermés.
- Dangers spécifiques: se consume lentement sans flamme si il est en masse. Combustion rapide avec l'oxygène liquide, l'ozone et les oxydants puissants.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles: masque à poussière recommandé.
- Méthodes de nettoyage:
 - * Récupérations: aspiration du produit ou tout autre moyen prévenant la formation de poussières. Réutiliser si le produit n'est pas souillé.
 - * Elimination: si présence de substance adsorbées, incinérer les résidus souillés dans un centre agréé.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation:
 - * Mesures techniques : port d'un masque à poussières recommandé.
 - * Prévention de l'exposition des travailleurs: éviter la formation et la diffusion de poussières dans l'atmosphère.
 - stockage:
 - * Mesures techniques: conserver à l'écart des solvants et des oxydants puissants (possibilité d'adsorption de leurs vapeurs par le charbon actif).
- Conditions de stockage recommandées: local sec, frais et aéré. A éviter: proximité des oxydants puissants.
* Matières incompatibles: combustion rapide avec l'oxygène liquide, l'ozone et les oxydants puissants.
- Emballages recommandés: grands réservoirs vrac souples, sacs en papier, aluminium ou acier pour camion citerne.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION – PROTECTION INDIVIDUELLE

* Protections respiratoires: masque à poussières recommandés.

* Protection des yeux: lunettes pour confort.

* Mesure d'hygiène: éviter la formation de poussière.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique	:	solide
- Forme	:	Poudre ou granulé
- Couleur	:	noire
- Odeur	:	inodore
- pH	:	4 -7 (à la dilution d'emploi conseillée)
-T° d'auto-inflammation	:	> 300°C
- Point de fusion	:	non disponible
- Point d'ébullition	:	non disponible
- Lim. d'inflammabilité dans l'air	:	Test IMO - IMDG
- Pression de vapeur	:	nulle
- Masse volumique	:	apparente: 300-500 kg/m ³ sur produit tassé selon la présentation
- Solubilité dans l'eau	:	insoluble
- Solubilité dans les solvants organiques :	:	insoluble

10 – STABILITE ET REACTIVITE

- Stabilité: produit stable aux températures usuelles de stockage.

- Réactions dangereuses:

* Conditions à éviter: combustion rapide avec l'oxygène liquide, l'ozone et le oxydants puissants.

* Matières à éviter: solvants et oxydants puissants (possibilité d'adsorption de leurs vapeurs par le charbon actif).

* Produits de décomposition dangereux: Oxydes de carbone.

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucun effet néfaste chez l'homme à notre connaissance dans les conditions normales d'utilisation.

Dose létale par voie orale (rat): DL 50 > 10 g/kg

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Mobilité dans l'air: importante (poussières).

Ecotoxicité: en l'état, ce produit ne présente aucun risque spécifique pour l'environnement.

Rejets interdits en milieu naturel si des substances dangereuses sont adsorbées sur le produit.

Autres informations: insoluble en milieu aqueux, le produit est séparable par filtration ou sédimentation.

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Méthodes pertinentes d'élimination du produit et des résidus:

si produit pur: lise en décharge autorisée

si produit usé (présence de substances adsorbées): se conformer aux règlements et arrêtés en vigueur.

- Emballage souillé: dispositions locales: se conformer aux Règlements et Arrêtés en vigueur.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit peut être non réglementé dans le cas où le test 33.3.1.3.3 du manule d'épreuve et de critères ONU est négatif.

Si le produit est transporté en sacs ou en big bags :

REGLEMENTATION INTERNATIONALE

	ONU	étiquette	emballage	classe
Voie terrestre ADR/RID:	1362	4.2	III	4.2
Non soumis à la classe 4.2 (2.2242.1.5 de l'ADR)				
Voie maritime IMO-IMDG:	1362	4.2	III	4.2
Non soumis à la classe 4.2 si test IMO-IMDG négatif (certificat obligatoire)				
Voie aérienne OACI-IATA:	1362	4.2	III	4.2

Echantillons : non soumis à la classe 4.2 (certificat obligatoire)

Informations complémentaires: MENTION : CHARBON ACTIF

IMDG: page 4224 GSMU: SD EMS: 4.2-05 non polluant marin

IATA passager: emballage unitaire < 0,5 kg; instruction 426

IATA cargo: emballage unitaire < 0,5 kg; instruction 426

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

REGLEMENTATION COMMUNAUTAIRE.

- Etiquetage: produit non concerné par la directive 67/548/CEE modifiée.

- Symbole(s): néant.

16 - AUTRES DONNEES

Page 3/3

Produit: CHARBON ACTIF SUPRA 4, CHARBON ACTIF EXTRA

Date: 21/06/2010

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont considérées, à la date de publication comme vraies et correctes. Cependant la précision et l'exhaustivité de ces informations, ainsi que toutes les réglementations sont données sans garanties.

Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de notre société, il appartient à l'utilisateur de déterminer les conditions de l'utilisation sûre de cette préparation.

« Nous informons les utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu. L'utilisateur doit connaître et appliquer l'ensemble de la réglementation régissant son activité. »
